

C.S.A.K.B.
ASSOCIATION LOI 1901
Siège social 5, Bd Chastenet de Géry - 94270 KREMLIN BICETRE -
N° SIRET : 785 726 795 00020

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE

L'an deux mil neuf,
Le 2 Décembre à 20 heures 30,

Les membres de l'association C.S.A.K.B., se sont réunis à la salle ANDRÉ-MAIGNÉ en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite par Edouard ANDREASSIAN, Président, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par tous les membres présents.

L'assemblée est présidée par Edouard ANDREASSIAN.

Le Président constate que les membres présents, ou représentés, possèdent ensemble 258 voix, représentant 42% des voix et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1°- le rapport moral de la Présidente, le rapport d'activités de la Secrétaire Générale, le rapport du Trésorier et les rapports du commissaire aux comptes,
- 2°- le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- 3°- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- 4°- la feuille de présence, les statuts de l'association et les listes des membres du comité directeur.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Allocution du Président
- Rapport d'activités de la Secrétaire Générale
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation de ces rapports, des comptes de l'exercice du 2008/2009 et affectation du résultat
- Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice suivant
- Election pour le renouvellement d'un tiers du comité directeur
- Quitus au comité directeur
- Questions diverses

RAPPORT DU PRÉSIDENT, (EDOUARD ANDREASSAIN)

C'est donc ma première allocution en tant que président du CSAKB : je suis passé lors des différents moments de ma vie sportive de l'état de jeune licencié dans différentes sections du club, à celui d'entraîneur, de bénévole, de président de sections pour, aujourd'hui, être sur cette estrade. Cela résume sans doute la vie d'un club et surtout l'importance de toutes les personnes qui le composent, qui le font vivre et même bien vivre au sein de la commune du Kremlin Bicêtre et, au-delà, pour les sections à vocation compétitive.

L'année sportive qui vient de s'écouler a vu comme à son habitude de jeunes sportifs porter haut les couleurs du club, de nombreux bénévoles apporter leur contribution à des projets essentiels à l'échelle de chaque section. Je veux souligner, en tant que président, que j'accorde, tout comme le bureau, autant d'attention à toutes les sections, jeunes et moins jeunes, avec peu ou beaucoup de licenciés : c'est cette diversité qui offre une proposition très variée de pratiques sportives et de loisirs. Ce n'est pas pour rien que le club dépassera les 2000 licenciés cette saison.

Je laisserai le soin à la secrétaire générale de parler de la vie des sections

Les prérogatives du club sont de deux ordres

- L'une à une vertu compétitive : ESCRIME, HAND, GYMNASTIQUE et autres tournois divers...
- L'autre à une vertu éducative et altruiste : l'accueil de toutes les personnes motivées par une pratique sportive : la section natation en est un exemple concret.

Les perspectives sur le moyen terme.

- OUVERTURE VERS LES SENIORS
- OUVERTURE VERS LES PERONNES SOUFFRANT DE HANDICAP
- PROJET SUR LA FORMATION / PSC1 +
/ ARBITRAGE OU JUGEMENT
- POLITIQUE D'ENCADRANT DIPLOME/ Le sont ou sont en voie de l'être par le biais de formations fédérales ou rattachées à la jeunesse et sport pour les BE.

Finir sur la notion de VIGILANCE qui est également une vertu au sein d'une association 1901. Le rapport du trésorier sera en ce sens explicite sans verser pour autant dans l'alarmant. Pourquoi ses dires : je ne veux pas que le futur président ou moi-même ait à vous parler de crise ou de survie du club. Le budget alloué à chaque section avec un déficit autorisé ne veut pas dire qu'il doit être dépensé jusqu'au dernier centime et encore moins dépassé. La vigilance de chaque section est de mise et le bureau sera très rigoureux sur ce point.

Pour conclure, je veux rappeler l'importance de la signature de la convention d'objectifs avec la mairie de Bicêtre qui permet d'avoir une réciprocité d'objectifs et surtout une rigueur au niveau des moyens financiers et autres attribués au CSAKB, mais également à l'USKB et UNITED eux mêmes signataires.

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERAL, (SOLANGE RENAUDEAU)

Assemblée Générale du mercredi 2 décembre 2009

- Remerciements appuyés aux personnes présentes : toujours difficile de choisir une date : incompatibilités nombreuses.
- Présentation du déroulement de la soirée : voir convocation jointe.

La vie des sections :

Beaucoup de dévouement, d'enthousiasme côté personnels d'encadrement, de bonne volonté et le désir de réussite, côté sportifs. Un grand merci à tous.

Augmentation notoire des effectifs : responsable, en grande partie : la section natation.

Participation de plus en plus large aux compétitions de tous niveaux :

Départemental, ligue zone, aux compétitions nationales voire internationales. Ce qui occasionne des problèmes d'organisation accrus.

Autres conséquences : notre club connu est bien reconnu sur tous ces territoires.

- on en parle dans les chaumières « sportives » et on nous interroge parfois sur l'origine du nom de notre commune, nom qui intrigue. Quand le sport flirte avec l'histoire !
- on vient même d'ailleurs pour s'y inscrire (Anglais de Londres, Strasbourg, Montargis, etc ...)

Quelques actions d'éclats :

- le tournoi international de foot des poussins et benjamins des 21 et 22 juin 2009
- le titre de vice-championne de France de l'équipe de Step ...
- les titres de champion de France vétérans 1 de Jérôme Poupart et de vice-champion de France, vétérans 2 de Thierry Jamgotchian au sabre.
- les titres multiples de champion de Marc-André Cratère (voir son palmarès) sabre et épée.

- l'accès à la maîtrise en judo de Pierre Croizier et son passage au 6^{ème} dan en judo. Je tiens à rappeler qu'une section ayant des seniors en première division nationale justifie une subvention municipale qui profite à l'ensemble du club.

Et ce n'est là qu'un aperçu rapide des résultats. Les énumérer tous serait fastidieux, d'autant plus que certaines sections participent à des compétitions chaque semaine ! Quelle vitalité !

Mais ces résultats et cet enthousiasme ne doivent pas nous faire passer sous silence ces sections discrètes où le travail sérieux, la compétence et la bonne humeur sont à l'affiche de chaque séance. L'assiduité et la fidélité des participantes sont à souligner. Je veux parler du yoga et de la gymnastique féminine, tout particulièrement.

A souligner : autre conséquence de la participation aux compétitions : la formation d'arbitres. (Escrime : cas de Xavier Garneret, d'Antoine et de Pauline Sterdyniak). Il nous faut insister sur cette nécessité. En gym : Joanna Lavand est devenue juge de zone.

L'organisation et le fonctionnement d'un club de 2000 adhérents (actuellement) génèrent parfois quelques difficultés :

Liés aux espaces sportifs : recherche de salles plus convenables pour le yoga, pour la gymnastique féminine ... plateau de gym au gymnase J. Ducasse

Liés à l'entretien du matériel : qui fait quoi, quand ? Propreté des salles, entretien du gros matériel sportif et des modes de fixation ..

Liés à l'utilisation du même matériel par des scolaires (hormis le mercredi) et nos sections ... rangement et soins apportés au dit-matériel ...

A noter que la fermeture du Gymnase Jacques Ducasse du 18 décembre 2009 au 13 janvier 2010 nous paraît vraiment trop étendue.

Je dois évoquer tout particulièrement ce qui s'est passé concernant l'envol de la section natation. Et, en premier lieu, remercier très chaleureusement Jean PY qui, avec dévouement, a accepté de prendre le bébé et l'eau de son bain. Ce bébé était vraiment lourd à porter.

Voyez vous-même : des inscriptions, il en pleuvait, des parents envahissant les coursives, souvent inquiets, il y avait. Des enfants d'autres clubs utilisant le bassin aux mêmes heures que le nôtre, un peu perdus, il en pleuvait aussi. Les enfants qu'on était obligé de changer de groupe, c'était un phénomène courant et qui dit augmentation des effectifs très rapidement dit recherche aussi rapide de maîtres nageurs. En octobre, beaucoup de ceux-ci travaillent déjà en d'autres lieux. Bref une accélération des décisions à prendre ! Et cela a marché et la section « nage ». Un bon point pour tous. Jean et André, encore bravo et encore merci. Seulement avez vous vraiment la tête hors de l'eau ?

Souhais

- Que les candidatures à l'obtention du diplôme P.S.C (prévention, sécurité civile) soient plus nombreuses.
- que beaucoup de jeunes sportifs soient candidats à la fonction d'arbitre
- que les échanges inter-sections se multiplient en toutes occasions
- que puissent être résolus les problèmes de propreté et de maintien en état du matériel.
- que les vestiaires de la section foot soient respectés par les scolaires qui les utilisent.

Remerciements :

- pour l'amélioration notoire du gardiennage des locaux sportifs
 - pour l'attribution des défibrillateurs au nombre de 4 (halle des sports, vestiaire foot pour le stade, entrée du Cosec et gymnase Jacques Ducasse).
 - pour la création, sur la commune, d'une Commission Consultative des sports qui regroupe des responsables de toutes les associations sportives de la ville.
 - et pour la qualité des relations liées avec la municipalité ...
- Il nous est permis de jeter un œil discret sur nos projets quant à l'année sportive qui a déjà deux mois d'existence :

D'une part, quelques date à retenir :

- 5 décembre : de 16 à 18 heures : téléthon avec la gym dans le gymnase Jacques Ducasse.
- 9 décembre : élection du comité directeur du club :20h30 Halle des sports.
- 19 décembre : compétition officielle du circuit national de la fédération Handi-sport : escrime au Cosec.
- 10 avril 2010 : fête de la convivialité organisée par la section athlétisme au stade des Esselières (date à confirmer).

- 2 mai 2010 : championnat de sabre junior ; Halle des sports.
- 19 et 20 juin 2010 : tournoi international de foot ball pour les poussins et les benjamins : stade des Esselières

D'autre part :

- la section volley s'est lancée, cette année, dans la compétition
- la section foot a pris la décision de remettre à niveau ses structures pour faire face à l'augmentation des ses effectifs.
- la section escrime a pris la décision de mettre l'accent sur l'accueil des sportifs handicapés.
- nous envisageons la tenue d'une autre conférence débat dans le courant de l'année

Rappels :

- obligation est faite à tous les clubs sportifs d'afficher les diplômes de leurs entraîneurs là où ils enseignent.
- notre club sportif cotise à un organisme nommé AGEFOS qui finance des stages de formation. Ne pas hésiter à se renseigner auprès de Michel KLEIN.

Un regret :

Nous voyons partir avec mélancolie Françoise BRAUN, qui, depuis tant d'années a assuré avec compétence, efficacité, générosité le cours de gymnastique féminine. Nous tenons à la remercier très chaleureusement. Françoise tu seras toujours la bienvenue parmi nous. Nous souhaitons une aussi longue participation à Clothilde Rousseau, monitrice de la section gymnastique qui te remplace désormais.

Et maintenant place aux héroïnes et héros du jour que nous tenons à féliciter et à récompenser. Leur promotion porte le nom de Pierre MAIGNÉ. Ce sont :

ESCRIME : Thierry JAMGOTCHIAN et Jérôme POUPART

FOOTBALL : Sandrine DURAND et Fathia

HANDBALL : Nathalie BOUCHET, slham SCHEININGER, Chérifa HADJIDJ, Corentin

VASSEUR

BADMINTON : Sylvie FAUREAU et Gilles COUSIN

MULTISPORT : Marie CARZOLA et Thomas CHEVALIER

GYMNASTIQUE : Sabrina ATTRAZIC et Sandra CUROT

TENNIS : Tanguy JACOB

RAPPORT DU TRÉSORIER, (SYLVAIN ANTOINE)

Il m'appartient de vous rendre compte du bilan financier de la saison passée du CSAKB.

Je ne suis pas gâté pour mes débuts, puisque je dois vous annoncer un bilan en déficit avec une perte de 32 306 €. Avant de vous en donner des explications, je voudrais relativiser cette perte dans la mesure où après avoir fusionné avec les exercices antérieurs la situation se traduit finalement par des fonds propres négatifs à hauteur de 13 346 €. Certes, même si cette somme ne représente que 2% de nos dépenses, c'est un résultat regrettable qu'il va falloir corriger. Car nous devons envisager l'avenir avec sérénité.

Ce résultat s'explique en partie par des factures arrivées après la clôture de l'exercice et qui n'ont donc pas été prises en compte l'an dernier. Autrement dit notre dernier bilan aurait dû être moins bon et celui-ci meilleur. Je tiens aussi à vous rassurer sur un point: notre trésorerie a toujours été positive car nous recevons nos subventions à l'avance et la gestion tendue de nos recettes nous permet même de dégager chaque année environ 3000 € de produits financiers.

Une autre dépense inattendue, bien que provisionnée, a été l'application de la Convention Collective Nationale du Sport quant aux indemnités de départ à la retraite. Quatre personnes ont été concernées, à cheval sur les deux exercices, pour près de 20 000 €. C'est une disposition légale qui met en difficulté de nombreux club et dont il faudra tenir compte dans nos prévisions futures.

Enfin, la descente de division de notre équipe première de hand nous a privés de 10 000 € de subvention départementale.

Alors, comment se présente l'avenir. Il faut à tout prix que notre prochain exercice soit en excédent d'au moins 30 000 €, afin d'éponger notre perte et de récupérer des fonds propres. C'est d'ailleurs ce que fait apparaître notre budget prévisionnel pour la saison 09/10. Pour arriver à cette fin, j'ai quelques raisons d'être optimiste. La convention qui nous lie à la mairie fige nos subventions à l'exception de quelques dispositions dont nous pourrions bénéficier.

Pour compléter ce tableau, je demande à toutes les sections de faire un effort pour n'engager cette saison que les dépenses absolument nécessaire et de repousser à l'année prochaine d'éventuels investissements.

Je voudrais aussi rappeler que l'an dernier, à cette même place, mon prédécesseur se félicitait de la qualité de nos relations avec la mairie. A mon tour, je ne peux qu'abonder dans ce sens. Je voudrais remercier les responsables municipaux pour la qualité de leur écoute et leur réactivité. Je crois pouvoir traduire le sentiment général des dirigeants du CSAKB en disant que nous formons un couple de partenaires responsables et ouverts au service du sport dans notre ville.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, (MICHEL DENOVAULT)

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos au 30 juin 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «C.S.A.K.B.», tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A côté du compte de résultat de l'exercice 2008-2009, qui dégage une perte de 32 3006 €, est présenté un «budget prévisionnel 2009-2010» aboutissant à un résultat de 37 850 €.

Nous tenons à préciser que notre mission légale ne concerne pas et ne couvre pas ces données prévisionnelles mais les seuls comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2009.

Du fait des déficits dégagés lors des deux derniers exercices, les capitaux propres deviennent négatifs au 30 juin 2009 (soit : - 13 347 €). Pour préserver la continuité d'exploitation de votre association, des mesures destinées à redresser sa situation financière doivent être mise en œuvre.

En cas d'échec, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation pourrait s'avérer non appropriée. Ces faits nous conduisent à émettre une réserve quant aux conséquences pouvant d'écouler de cette situation sur les comptes annuels.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS
Le 16 novembre 2009

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte, au Président, de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée des documents légaux.

Cette résolution est adoptée par 257 voix pour et 1 contre

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport du Trésorier et des rapports du commissaire aux comptes, approuve ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2008-2009 (clos au 30 juin 2009), les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports, et décide d'affecter le déficit s'élevant à 32 306 € au poste report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier aux membres du comité directeur, au titre de l'exercice 2008-2009 pour l'accomplissement de leur mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le budget 2009-2010

Cette résolution est adoptée par 257 voix pour et 1 contre

ELECTION AU COMITÉ DIRECTEUR

Statutairement, le comité directeur est renouvelé par tiers tous les deux ans. Un tirage au sort a eu lieu. La liste des nouveaux candidats et des renouvellements se présente ainsi.

FICHOUX Patrick (Badminton)
ROUSSEAU Clotilde (Gym Féminine)
PY Jean (Natation)
VALENTIN Patricia (Boxe française)
ANTOINE Sylvain (Volley)
MALLET Patrick (Hand)
KHIARI Féthi (Foot)
ANDREASSIAN Edouard (scolaire)
THÉPAUT Cédric (Gymnastique)
GIRARD Philippe (Hand)
KOUNDE Edgard (Foot)

Tous les candidats sont élus

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h15.
De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire Générale présents à l'assemblée.

LE PRÉSIDENT
Edouard ANDREASSIAN



LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Solange RENAUDEAU